

PARTENARIAT FONDATION PARIS HABITAT - FASTI

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

STRUCTURE ET PROJET

Récapitulatif des éléments principaux concernant la structure et le projet soutenu par la Fondation Paris Habitat	Nom de la structure	FASTI
	Nom du projet	La Ronde des Femmes
	Contact référent / Nom, prénom, fonction	Lola Chevallier - Coordinatrice nationale
	Recherche-action ou expérimentation	Expérimentation
	Public(s) visé(s)	Femmes en situation de vulnérabilité durant la pré-post natalité
	Lieu(x) de réalisation du projet	Paris 20ème
	Budget global du projet	39 000 (prévision) ; 43080 (réalisé)
	Dotations accordées par la Fondation	10 000 €
	Calendrier de versement	5 000 € au 31/12/2020 - 5 000 € au 31/08/2021
	Date de fin du projet	31/12/2021
	Présentation synthétique du projet et de ses objectifs	Le Projet « La Ronde des Femmes » est une expérimentation liant santé communautaire et approche territorialisée afin de renforcer l'accès aux droits à la santé et les compétences psycho-sociales des femmes en situation de vulnérabilité durant la pré/post natalité dans le 20ème arrondissement de Paris. La FASTI mettra en place des activités et des espaces pour les femmes étrangères enceintes ainsi que des outils pour améliorer l'accueil et l'accompagnement de ces femmes dans leur parcours périnatal.

DEROULEMENT DU PROJET :

Introduction :

Ponctué par la crise sanitaire mondiale, l'année 2020 a poussé l'ensemble du mouvement associatif à faire face à de nombreux défis, la FASTI n'y faisant pas exception. En cette période d'incertitudes, les vulnérabilités et le sentiment d'isolement de nombreuses personnes ont été mises en exergue et les actions de la société civile ont été déterminantes pour y faire face. Dans sa mission d'intérêt général, la FASTI a donc su s'adapter et développer de nouvelles actions et mobilisations collectives.

Face à la pandémie et par conséquent aux différents protocoles sanitaires, il a fallu adapter le projet La Ronde des Femmes. En effet, depuis le mois de mars 2020 et jusqu'à aujourd'hui, les rencontres en présentiel de groupes de personnes ont été soumises à différentes contraintes plus ou moins fortes selon les périodes.

Malgré les efforts d'adaptation, le projet n'a pas pu être entièrement mis en œuvre à la date de fin initialement prévue (juillet 2021) c'est pour cette raison qu'il nous a semblé pertinent, en accord avec la Fondation, de prolonger ce projet jusqu'au 31 décembre 2021 afin d'atteindre les objectifs et répondre aux besoins forts des femmes en situations de vulnérabilité.

Déroulement du projet :

Le groupe est animé par une coordinatrice de la FASTI – Fernanda Marrucchelli ou Lola Chevallier - qui assure le cadre sécurisant du groupe permettant à chacune de pouvoir s'exprimer dans le respect afin que la parole soit posée et entendue. Cette parole exprimée a permis de partager les expériences et les vécus des unes et des autres. Verveine Angeli, bénévole de la FASTI, vient renforcer l'animation des séances depuis février 2021. Les séances ont eu lieu dans le local de la FASTI au 58 rue des Amandiers, Paris 20ème.

En **septembre 2020**, conformément au protocole sanitaire, le nombre de participantes par réunion a été réduit à 7 maximum. **5 séances ont eu lieu de septembre à fin octobre 2020**. Ces séances ont été dédiées à l'art-thérapie avec l'encadrement de Marlène Bourderon, pour donner suite à la demande du groupe de femmes. Au 1^{er} novembre, considérant les décrets survenus dans le cadre de la crise sanitaire, la FASTI a été contrainte de fermer son local et de suspendre ses rencontres.

Le deuxième confinement qui a eu lieu en octobre-novembre 2020 nous a contraint de stopper l'activité de groupe. Nous avons alors renforcé l'accompagnement individuel, les contacts téléphoniques, la mise à disposition d'attestations, d'informations traduites, de distribution de masques ainsi que les liens avec les partenaires. Le mercredi après-midi a été dédié à l'accompagnement individuel des femmes enceintes et jeunes mères. Ces femmes ont principalement été orientées par le bouche-à-oreille d'anciennes participantes aux ateliers.

L'interruption des activités n'est pas bénéfique dans le cadre de la dynamique de groupe d'auto-support. Afin d'éviter cela, nous avons préféré nous assurer de l'évolution de la législation avant de reprendre les activités de groupe. Dans cette optique, l'action collective a **repris à la mi-février 2021**, toujours dans la **limite de 7 participantes**, en respectant le protocole sanitaire. Dans ce cadre, de février à juillet 2021, **20 séances ont eu lieu**, dont 12 consacrées à l'art-thérapie. Avant la pause estivale, une séance au restaurant a été organisée début juillet Moment convivial, pour les femmes c'était la première fois qu'elles allaient dans un restaurant de cuisine française.

De septembre à fin décembre **13 séances ont eu lieu dont 11 consacrées à l'art-thérapie**. Cette période a été consacrée à la réalisation d'une fresque géante et à la réalisation du livret sur les droits et les expériences des femmes (recenser et mettre en forme les informations à partager). 3 séances ont été consacrées à un échange sur l'objectif du livret et les informations que les unes et les autres estimaient utiles à diffuser, à la préparation des interventions des femmes lors de la rencontre du 10 décembre autour du logement.

Mise en œuvre du groupe d'auto-support :

Le but des groupes de parole n'est pas thérapeutique : il s'agit de partir des questions apportées par les femmes et de faire émerger, par l'échange et le partage d'expériences avec les autres, des pistes de réflexion et d'entraide. L'enjeu est ainsi de créer une dynamique où chaque femme est active, participe à la réflexion et devient plus experte de sa situation.

Les règles de fonctionnement du groupe sont la discrétion, la confidentialité, la liberté de parole mais aussi la liberté de silence, le non-jugement, la bienveillance...

La séance commence avec un café ou thé d'accueil pendant lequel chacune prend le temps de partager ses nouvelles. Un tour de présentation est fait lorsqu'une participante assiste à la séance pour la première fois. Dans le cadre du protocole sanitaire, une fois le groupe créé, la règle a été d'accueillir seulement des femmes orientées par les participantes actuelles. Cette règle a permis de respecter la jauge tout en permettant une liberté de participation des femmes.

Les temps de parole, animés par des méthodes d'éducation populaire et de santé communautaire, créent un environnement sécurisant pour que les femmes se sentent libres de s'exprimer et d'échanger sur des thématiques qu'elles proposent.

Les thématiques qui ont été abordées lors du groupe de parole :

- Partage de l'information permettant un suivi accru de la grossesse.
- Partage des informations liées à la nutrition mère-enfant.
- Information sur la parentalité.
- Travail sur les représentations vis-à-vis du système de santé et des professionnels.
- Information sur l'excision.
- Confinement et les enfants.
- Difficultés liées à l'hébergement précaire.
- Vaccination contre la Covid.
- Violences faites aux femmes.

Modalités de participation au groupe et communication :

Les femmes ont été orientées vers le groupe de parole par les partenaires de l'action, en particulier : le centre social 20ème Chaise, le centre sociale Archipélia, le service social de la maternité de Tenon, le centre d'hébergement d'Urgence Emmaüs de la rue Tlemcen et les autres centres des alentours, le secours populaire, la Croix rouge, la FASTI (au cours de ses autres activités). Comme chaque année le bouche-à-oreille est également une manière d'avoir connaissance de cet espace de parole.

Nous avons diffusé une affiche et des cartons d'invitation pour informer les professionnels et les femmes de la tenue de ce groupe, des objectifs, des horaires.

Le groupe est à entrée et sortie permanente : les femmes restent libres de participer ou non, il n'y a pas de conséquence si elles ne participent pas (plus) ou si elles participent de façon irrégulière.

Les femmes venant souvent accompagnées d'enfants nous n'avons pas pu ouvrir le groupe à un plus grand nombre de femmes et lorsque les règles se sont assouplies une dynamique de groupe était bien installée, des projets entamés aussi il ne nous a pas semblé pertinent d'ouvrir plus largement le groupe avant la rentrée de septembre.

A partir de septembre le groupe a pu être renforcé par de nouvelles personnes mais les conditions sanitaires restant instables nous avons poursuivi avec un nombre restreint de personnes.

Etant donné la difficulté à obtenir un moyen de garde pour de nombreuses femmes un espace est aménagé pour l'accueil des enfants. Le groupe s'occupe des enfants ce qui permet aux mamans de souffler un peu.

Expertises sollicitées par le groupe de parole :

Les femmes du groupe de parole ont bénéficié d'interventions d'expertises extérieures complémentaires afin d'approfondir des thématiques précises en fonction des besoins identifiés par le groupe au cours des séances :

Le suivi social :

Afin de répondre aux nombreux questionnements des participantes sur la manière d'avoir accès à un suivi social nous avons invité Anita Domingo (ancienne assistante sociale) et Anne Largeaud travailleuse sociale d'Amandiers Connexion afin que les femmes puissent poser leurs questions et se familiariser avec le fonctionnement du système social et de la CAF en France. Il est bien souvent difficile de s'y retrouver et de comprendre où s'adresser en fonction de sa situation (titre de séjour ou non, enfants ou non).

Ecrivain public :

Plusieurs fois au cours des séances la question de savoir à qui s'adresser pour trouver une formation, un emploi, réaliser un CV, s'est posée. C'est pour cela qu'il nous a semblé nécessaire de faire connaître le métier d'écrivain public et leurs missions. Nous avons donc invité Valérie Rosier de l'association à venir échanger avec nous et expliquer leur rôle et sur quoi les femmes pouvaient les solliciter (aide à la recherche internet par exemple pour trouver une formation, aide à la rédaction de courrier administratif).

Le logement

De nombreuses femmes se trouvent dans des situations d'hébergement précaires et l'accès à un logement stable, digne est une réelle problématique partagée par le groupe. Pour répondre à ce besoin d'information sur le parcours pour accéder à son propre logement et connaître ses droits même en tant qu'hébergé par le 115, nous avons reçu la Fondation Abbé Pierre.

Droit au séjour pour les mères d'enfants français

Plusieurs femmes du groupe sont mères d'enfant français et devraient à ce titre pouvoir bénéficier d'un titre de séjour de plein droit. Pourtant la préfecture remet en cause la paternité qu'elle estime de « complaisance ». Dans les hôtels sociaux et CHU où elles sont hébergées, d'autres femmes sont dans des situations similaires. Ainsi, il est apparu important pour elles de s'approprier les démarches à effectuer pour faire valoir leurs droits (saisir un juge aux affaires familiales, compiler des preuves que le père s'occupe réellement de l'enfant) mais également relayer les informations auprès des femmes avec lesquelles elles partagent le même espace de vie. Cette intervention a été réalisée par la FASTI.

Les participantes ont identifié plusieurs autres thématiques sur lesquelles elles souhaiteraient inviter un-e intervenante extérieure :

- Information et discussion autour de la contraception et vie affective et sexuelle avec le planning familial

Une prise en compte globale de la situation des femmes participantes

Pendant ou à l'issue de chaque réunion, les femmes ont sollicité les animatrices pour une écoute et un soutien individuel dans leurs démarches. Il s'agit surtout d'orienter la personne dans son parcours, d'identifier les besoins d'accompagnement chez d'autres professionnels (médecins par exemple) et de faire le lien avec les partenaires locaux compétents selon les besoins exprimés.

Lors des réunions, les femmes participantes ont pu aborder, sans restriction, les questions qui les préoccupent. La question de la communication et de la transmission des informations, du point de vue des femmes, est centrale dans les temps d'échanges.

Cette année plusieurs accompagnements individuels ont eu lieu concernant :

- l'obtention d'un titre de séjour,
- l'orientation vers des avocates spécialisées en droit de la famille afin de saisir le juge aux affaires familiales
- trouver une place en crèche
- inscription à l'école
- accès à un suivi social
- accompagnement dans des démarches liées à la santé
- l'accès à un hébergement plus stable et pérenne
- la déclaration de revenus
- l'inscription à des cours de français
- la préparation matérielle de l'arrivée de l'enfant

Face à la dématérialisation croissante, qui s'est accélérée avec la crise sanitaire nous avons été sollicitées à plusieurs reprises pour des prises de rendez-vous au service social de la ville, les inscriptions en crèche, à l'école mais également à la sécurité sociale.

Créer des solidarités au sein du groupe mais aussi avec le quartier, les autres

femmes :

Au fur et à mesure de l'identification collective de besoins, le groupe a travaillé à la recherche active de solutions. Ces solutions se sont appuyées à la fois sur des ressources internes (transmission d'informations, adresses, astuces...) et externes (intervention ou visite de partenaires).

Au fil des séances une véritable solidarité s'est créée entre les participantes qui, dès la deuxième séance, ont souhaité créer **un groupe WhatsApp** qu'elles ont nommé « Paroles de femmes » afin de rester en lien entre chaque séance. Elles se communiquent des informations, prennent des nouvelles, se soutiennent.

Régulièrement elles partagent leurs connaissances et « bons plans » dont elles ont connaissance, par exemple l'une d'entre elles a présenté l'application « Give », a expliqué le fonctionnement, montré le logo, aidé certaines à l'installer et à s'en servir. A la fin de la séance toutes l'avaient installée et ont trouvé des choses. Une autre fois c'est un guide d'information autour de la maternité qui a été présenté.

Cette mise en commun des ressources constitue de nouvelles sources de connaissances pour les femmes, qu'elles pourront relayer auprès d'autres femmes et lors de leurs interactions avec le personnel soignant et d'assistance sociale. **Elles travaillent à la réalisation d'un support de type livret** qui rassemble à la fois des informations pratiques (comment accéder à un suivi social, où trouver des affaires de bébé), des témoignages (confinement, excision, hébergement précaire) le tout orné par la reproduction de leurs réalisations d'œuvre collective.

Le groupe a trouvé une réelle dynamique, les femmes s'entraident et s'encouragent. Il est un véritable support qui crée de la force collective. **Plusieurs femmes ont ainsi pris la parole lors de plusieurs événements publics** (Forum Femmes en Action du 5 juin, Rencontre publique autour de la question de l'hébergement du 10 décembre).



Des projets collectifs :

- ▣ « L'arbre à rêves ... nos vies au futur » est un projet de création collective autour des rêves de femmes pour elles et pour leurs enfants.

L'atelier de création de collective accompagné par Marlène Bourderon, peintre et plasticienne a eu lieu durant 6 séances au mois de mars-avril.

Au cours de ces séances les participantes se sont retrouvées pour parler d'elles, de leurs vies, de leurs espoirs, leurs peurs, leurs rêves pour elles et leurs enfants. De ces moments de partage est née une réelle solidarité entre elles. C'est au fil des discussions que l'œuvre collective est née. Au départ chacune a réalisé un visage de femme, écrit quelques rêves. Au fil des échanges et à mesure que la solidarité s'est tissée entre les femmes les créations de chacune se sont solidarisées les unes avec les autres à l'aide de cintres. Puis collectivement elles ont travaillé des textes et d'autres éléments pour décorer et faire ressortir le monde juste et d'égalité des droits dans lequel elles aspirent à vivre, un monde dans lequel les femmes auront toute leur place.

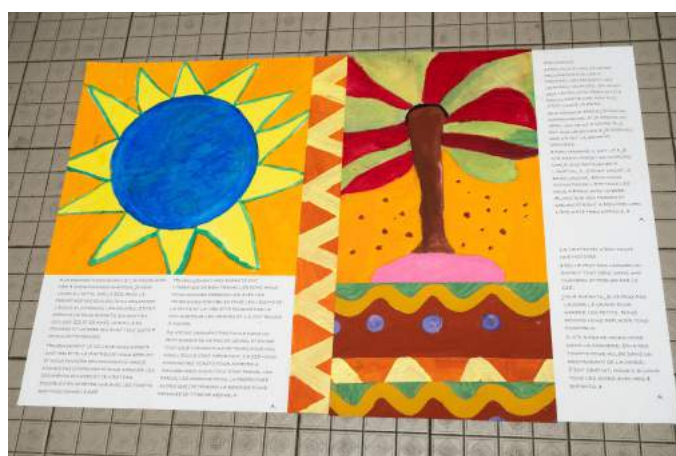


Cette œuvre collective a été exposée durant plusieurs jours au centre social Archipélia dans le cadre du Forum Femmes en action.

- **La fresque géante** : Cette œuvre collective a été réalisée fin juin et début septembre 2021. Elle servira à illustrer la couverture du livret réalisé par les femmes à partir de septembre 2021.



- **Livret de sensibilisation et d'informations utiles** à destination des professionnels et des femmes enceintes ou avec de jeunes enfants en situation de précarité. Au-delà d'informations utiles sur les démarches à effectuer lorsque l'on est mère d'enfant français ou de « bon plan » pour trouver du matériel de puériculture à très bas prix, le livret sera orné des œuvres collectives des femmes, de partage d'expériences et témoignages qu'elles ont décidé de partager pour aider d'autres femmes.



Sur demande des femmes, le nombre de séances d'Art-thérapie a été augmenté par rapport au projet initial.

☐ **Prendre la parole pour témoigner de la réalité vécue / Se réappropriier la parole dans un cadre bienveillant**

Chaque année dans le quartier Amandiers-Belleville, dans lequel est située la FASTI, a lieu à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le Forum Femmes en action. Ce Forum est un événement important qui a lieu sur plusieurs jours et dont l'objectif est de visibiliser et valoriser les initiatives menées par des femmes du quartier. Cette année au vu du contexte sanitaire il a été décalé au début du mois de juin.

La FASTI s'est investie dans la construction et l'organisation d'un atelier autour de l'impact de la crise sanitaire sur les femmes. **Les participantes de la Ronde des Femmes ont souhaité préparer des témoignages pour cet événement afin de sensibiliser les professionnels, les élus et les habitant-e-s du quartier à leur situation particulière et aux difficultés auxquelles elles doivent faire face et qui sont devenues plus difficiles durant le confinement** en raison notamment de la fermeture de nombreuses associations, des préfectures, de l'absence de logement décent, de la fermeture des crèches et des écoles. Ce travail a nécessité plusieurs séances de travail. Il a d'abord été question de se raconter, partager son vécu avec les autres, puis relire et compléter chaque témoignage, s'entraîner pour se sentir à l'aise de prendre la parole en public.



Grâce à la solidarité et au soutien du groupe 3 femmes du groupe ont pris la parole lors du forum, les témoignages écrits ont été exposés et ont été visibles tout au long de la durée de cet événement. Elles ont ensuite participé aux débats et échanges qui ont suivi.

☐ **Sensibiliser les acteurs de secteur médico-social et mutualiser les expériences**

Des échanges ont lieu avec des partenaires du 20^e arrondissement sur cette question (centres sociaux, médecins, service social de la maternité Tenon, fondation Abbé Pierre, DAL). Une liste mail dédiée à ces questions avait été créée entre plusieurs professionnels mais ne fonctionne actuellement pas très bien et les échanges se font plutôt lors d'échanges téléphoniques, par mail personnels.

Une rencontre publique à destination des professionnels du secteur médico-social centrée sur la problématique du mal logement des femmes étrangères enceintes et jeunes mamans était prévue au mois d'avril 2021 mais, en raison du contexte sanitaire, elle a été reportée au 10 décembre. Le programme de cette rencontre a été élaborée au sein du groupe auto-support pour répondre aux préoccupations et problématiques des femmes :

- Connaître les différents types d'hébergement d'urgence, leurs missions et la manière d'y accéder.
- Ouvrir un espace pour que les femmes puissent s'adresser directement aux différents acteurs et partenaires du 20^e arrondissement, témoigner de leurs réalités quotidiennes afin de sensibiliser et favoriser de la part des professionnel-le-s une meilleure compréhension de leur situation et influencer sur les pratiques et postures.
- Réfléchir collectivement aux recours et ressources mobilisables à la fois par les premières concernées et les professionnel-le-s.

L'objectif de cette journée était également de mettre en place des dynamiques collectives de mobilisations. Plusieurs partenaires sont intervenus : DAL (Droit au logement), Alliance Citoyenne, FAS (Fédération des acteurs de la solidarité). Cette rencontre a réuni 27 partenaires du médico-social.

Nous constatons un **épuisement du numérique lié au télétravail et confinement** qui ont ponctué cette année. La rencontre de décembre a été l'occasion de redynamiser cette liste et redéfinir son sens (informations, demande de conseil sur une situation, mobilisation).

▣ Partenariats

Nous avons également noué et renforcé certains partenariats avec :

- **La Fondation Abbé Pierre** : une rencontre entre nos deux structures a eu lieu le 29 janvier pour échanger sur le projet la Ronde des Femmes. Cela a donné lieu à des échanges réguliers concernant la situation de femmes du groupe afin de stabiliser l'hébergement ou encore les informer de leurs droits en tant qu'hébergées par le 115. Ce partenariat s'est également concrétisé par une intervention lors d'une séance du groupe en juin.
- **Le service social du 20^e** : à plusieurs reprises cette année, nous avons travaillé en relation avec des assistantes sociales du CASVP que ce soit pour permettre à des femmes d'accéder à une évaluation et un suivi social, ou à l'inverse venir en complément des travailleurs sociaux. Ces échanges réguliers ont également permis de réaliser un travail de sensibilisation afin d'envisager la non-préparation de l'arrivée de l'enfant non pas comme un défaut d'investissement de la grossesse et de la maternité mais comme une des conséquences de l'errance (déplacement d'hôtel chaque semaine), du manque de lieu à soi.
- **CHU de la rue de Noisy** dans le 20^e arrondissement. Une première rencontre a eu lieu en novembre 2020 pour se présenter nos projets respectifs. Une réunion d'information sur les droits (droits des étrangers, droits sociaux, droits liés à la maternité) à destination du public accueilli (essentiellement des femmes et des familles) est prévue pour la rentrée de septembre.
- **CHU la Maison des Fées** dans le 20^e arrondissement. Il s'agit d'un lieu récemment ouvert, mars 2021, qui accueille essentiellement des femmes seules enceintes ou avec des enfants en bas âge. Des liens ont été créés et continuent d'être renforcés pour un partenariat plus approfondi. Ce centre se situe à quelques pas de la FASTI et notre projet répond aux attentes des professionnelles et besoins des personnes accueillies.
- **Agora, centre de jour pour Femmes** : rencontre prévue à la rentrée pour représenter le projet de la Ronde des Femmes aux nouvelles personnes qui fréquentent ce lieu.

- **Fondation Paris Habitat.** Réalisation de support de communication sur le projet de la Ronde des Femmes : vidéo pour présenter la Ronde des femmes (rencontres des Lauréats) paru sur la chaîne Youtube de la Fondation, article paru sur le site de Paris Habitat présentant l'action la Ronde des Femmes à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, article « Crise sanitaire et sociale : comment la Fasti s'est adaptée pour continuer à soutenir des femmes déjà très vulnérables » à destination du blog Carenews de la Fondation Paris Habitat (avril 2021). Reportage photos pour illustrer et promouvoir le projet.

- **Assistant-e-s sociaux/ales** de plusieurs hôpitaux de Paris
- **Médecins du Monde.** Une rencontre en novembre a permis de consolider le partenariat
- **Fédération des acteurs de la solidarité – FAS.**
- **Alliance citoyenne**

Nous avons d'autres partenaires sur le territoire vers qui nous pouvons orienter les femmes, et notamment : un petit bagage d'amour (orientation pour un trousseau de maternité), Troc Amandier (vêtements et jouets gratuits), la crèche Enfant Présent, la Maison de santé Ménilmontant, le centre de planification de la rue Levert, Solipam ...

Au total ce sont plus de 40 partenaires qui ont été impliqués dans ce projet.

☒ **Diffusion de l'expérimentation du projet la Ronde des Femmes :**

- Mars 2021 : Lors d'une réunion interne à notre Mouvement et d'un temps d'échange autour de l'impact du confinement sur nos projets et des pistes d'idées à garder, l'exemple de ce qui été fait pour maintenir le projet La ronde des Femmes a été présenté.
- Juin 2021 : présentation du projet, de la démarche et de ses résultats lors d'une réunion en visioconférence avec les bénévoles et salariés du CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) qui a rassemblé environ 80 personnes.
- Juin 2021 : lors du Forum Femmes en Action. Publication d'un article sur notre site internet pour valoriser le projet.
- Décembre 2021 : Lors de la rencontre publique en direction des professionnels (santé, social, accès aux droits) du 20^e arrondissement en vue d'un partenariat plus étroit et efficace autour de l'accompagnement des femmes, enceintes ou ayant de jeunes enfants, en situation de grande précarité. Un projet d'auto-organisation des femmes vivant dans des CHU, ou hôtels sociaux, visant, entre autres, à la création de Conseils de vie sociale a été amorcé



- Décembre 2021 : Lors du goûter de Noël organisé par le groupe des femmes pour inviter les habitantes et habitants du quartier à venir découvrir leurs réalisations et échanger avec elles.

Les outils : page consacrée au projet sur le site internet de la FASTI, article sur le projet dans la brochure « Les discriminations dans les quartiers populaires » réalisée par la FASTI en décembre 2020 et envoyé à notre réseau et partenaires, également téléchargeable sur notre site internet, support de présentation du projet pour les partenaires, flyer pour faire connaître le projet et inviter les femmes à y participer (une nouvelle version plus attrayante et moderne est en cours de réalisation), livre « Histoires de Femmes » qui a été élaboré au sein du groupe auto-support et qui vise à transmettre des informations utiles (lieux ressources identifiés, accès aux droits) à d'autres femmes.

Perspectives pour l'année 2022 :

Malgré les aléas autour de l'évolution du protocole sanitaire, nous sommes confiantes sur la possibilité d'assurer les rencontres du groupe de parole. Nous espérons pouvoir élargir le groupe à plus de participantes. Parmi les actions prévues, nous noterons particulièrement :

- Renouveler le groupe, l'ouvrir à d'autres pour entamer un nouveau cycle.
- Diffuser le livret réalisé par les participantes et pouvoir le présenter dans des CHU.
- Poursuivre le projet (initié lors de la rencontre du 10 décembre) de sensibilisation et de mobilisation autour des difficultés rencontrées par les femmes hébergées par le Samu social, en partenariat avec Alliance citoyenne.
- Organiser un week-end à la mer avec les femmes et leurs enfants.